Organisations de la fonction publique – gestion des personnes

Ces organisations sont responsables de tous les aspects liés à la gestion des personnes, notamment les suivants :

- Planification intégrée des activités et des RH
- Recrutement, embauche, promotion et mutation
- Désignation et perfectionnement des leaders
- Apprentissage et perfectionnement des personnes
- Maintien d'un milieu de travail sain et productif
- Respect des valeurs et de l'éthique de la fonction publique
- Évaluation et gestion du rendement (prix et reconnaissance, mesures disciplinaires)
- Établissement de saines relations avec les employés et les agents négociateurs
- Production de rapports
- Fonctions de soutien efficaces

Bureau du Conseil privé

- Soutien au chef de la fonction publique
- Gestion des talents des sous-ministres et des personnes nommées par le gouverneur en conseil
- Renouvellement de la fonction publique

Commission de la fonction publique

- Administration des dispositions de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* qui concernent les activités politiques des employés et des administrateurs généraux
- Nominations de personnes provenant de l'intérieur et de l'extérieur de la fonction publique
- Services de recrutement et d'évaluation
- Promotion et maintien d'une fonction publique non partisane, fondée sur le mérite et représentative, qui est au service de tous les Canadiens
- Mise en place d'une politique régissant les nominations en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique
- Politiques sur la délégation de la dotation et production de rapports connexes
- Enquêtes et vérifications relatives aux nominations
- Enquêtes et vérifications relatives à la dotation

Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral

Plaintes liées à la dotation et aux relations de travail

École de la fonction publique du Canada

- Formation et cours en orientation et en certification, formation et perfectionnement professionnels et en gestion, et perfectionnement en leadership
- Aucun rôle en matière de politique

Secrétariat du Conseil du Trésor – Bureau du dirigeant principal des ressources humaines

Soutien aux organisations dont l'employeur est le Conseil du Trésor ainsi qu'à d'autres institutions, notamment ce qui a trait à ce qui suit :

- Prix, reconnaissance et événements spéciaux
- Classification
- Rémunération et relations de travail
- Diversité et équité en matière d'emploi
- Gestion des ressources humaines
- Apprentissage et perfectionnement en leadership
- Langues officielles
- Pensions et avantages sociaux
- Programme de gestion du rendement pour les employés
- Gestion des talents
- Valeurs et éthique
- Activités de recherche et d'analyse liées au mandat